

Attestation sur l'honneur/Inscription au vide grenier intérieur/extérieur de l'AESMS Croix- Rouge le dimanche 14 mai 2017
à la salle communale et sur le parking de la piscine de Chaux-la-Lotière de 8h à 18h.

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

**Pièce d'identité de la personne exposant :
(Photocopie obligatoire)**

Nature :

Numéro :

Délivrée par : Le :

Je désire réserver mètre(s) au tarif de 3€ le mètre linéaire soit €

Intérieur Extérieur

Places intérieures ou extérieures attribuées par ordre d'arrivée des inscriptions ou par préférence. **Places très limitées en intérieur.**

Paiement à effectuer par espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'AESMS Croix-Rouge et à renvoyer **avant le 5 mai 2017** à :

Madame WACH Cindy, 10 A rue du sillon 70190 Chaux-la-Lotière.

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

REGLEMENT :

- 1- Le nombre d'emplacements est limité.
- 2- Les emplacements seront réservés dans l'ordre d'arrivée des réservations.
- 3- Toute inscription incomplète sera refusée. **L'inscription est effective à réception du bulletin et du règlement.**
- 4- Les exposants seront reçus à partir de 7 H 00.
- 5- Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.
- 6- Les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
- 7- Rappel : Tout participant n'a droit qu'à 2 vide- grenier par année civile.
- 8- Les exposants ne pourront faire concurrence aux ventes de nourriture et boissons organisées par le vide grenier.
- 9- L'association se dégage de toute responsabilité en cas de casse, de détérioration par un exposant et de vol (y compris dans un véhicule).
- 10- La vente d'armes, de produits illicites et/ou à caractères sexuels est interdite.
- 11- Les objets de collections déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse que de vol ou autre préjudice.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et de l'attestation sur l'honneur et déclare les accepter.

Le à
Signature